DEMANDE DE LOGEMENT UNIVERSITAIRE (Crous)
2016-2017

IMPORTANT : Vous pouvez dès aujourd'hui effectuer votre demande de logement même si vous n'êtes pas sûr de choisir Mines Nancy. La réservation de votre logement deviendra définitive au moment du paiement de la caution. En cas de désistement vous pouvez demander le remboursement intégral de la caution jusqu'au 31 août.

I Le site du CROUS :

Dans un premier temps, vous devez créer votre profil sur le site du CROUS. Pendant cette procédure, il vous sera demandé de fournir une copie de votre passeport.

Lien: **http://www.crous-nancy-metz.fr/**

1 Allez sur la page d'accueil et cliquez sur "DEMANDE DSE".

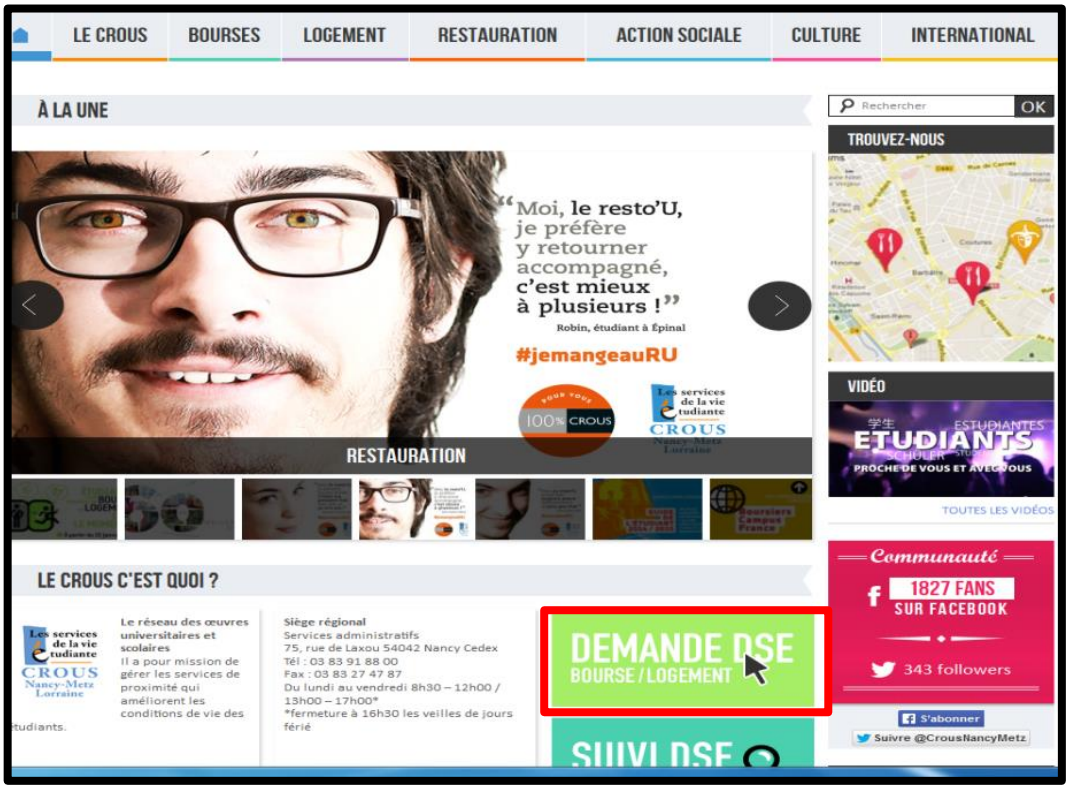

2 Cliquez sur « connectez-vous ».

3 Ensuite, cliquer sur le lien “si vous ne disposez pas d’un compte sur le portail, merci de remplir le formulaire”.

4 Remplissez les informations demandées sur votre état civil.

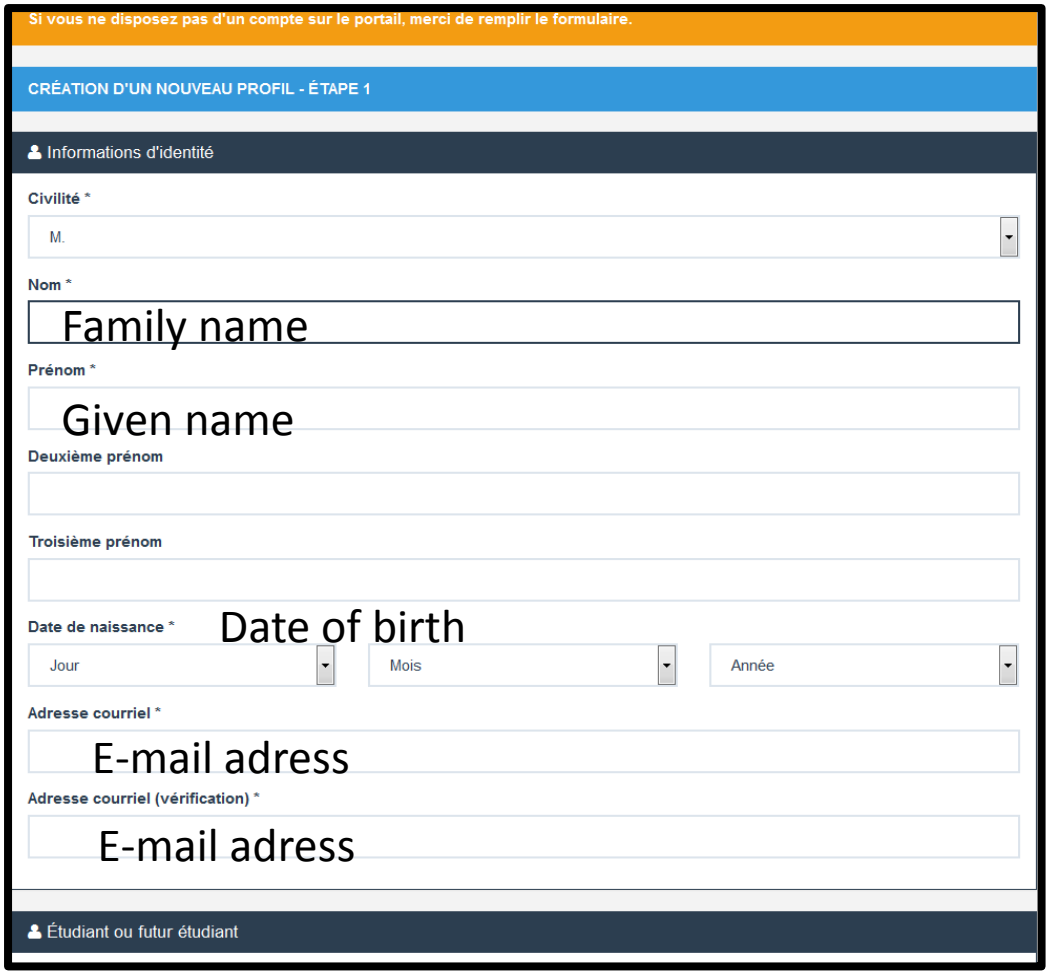

5 Sélectionnez “je n’ai pas de numéro INE” et “je déclare étudier (ou étudier prochainement) dans un établissement d’enseignement supérieur français », puis cliquez sur « envoyer ».

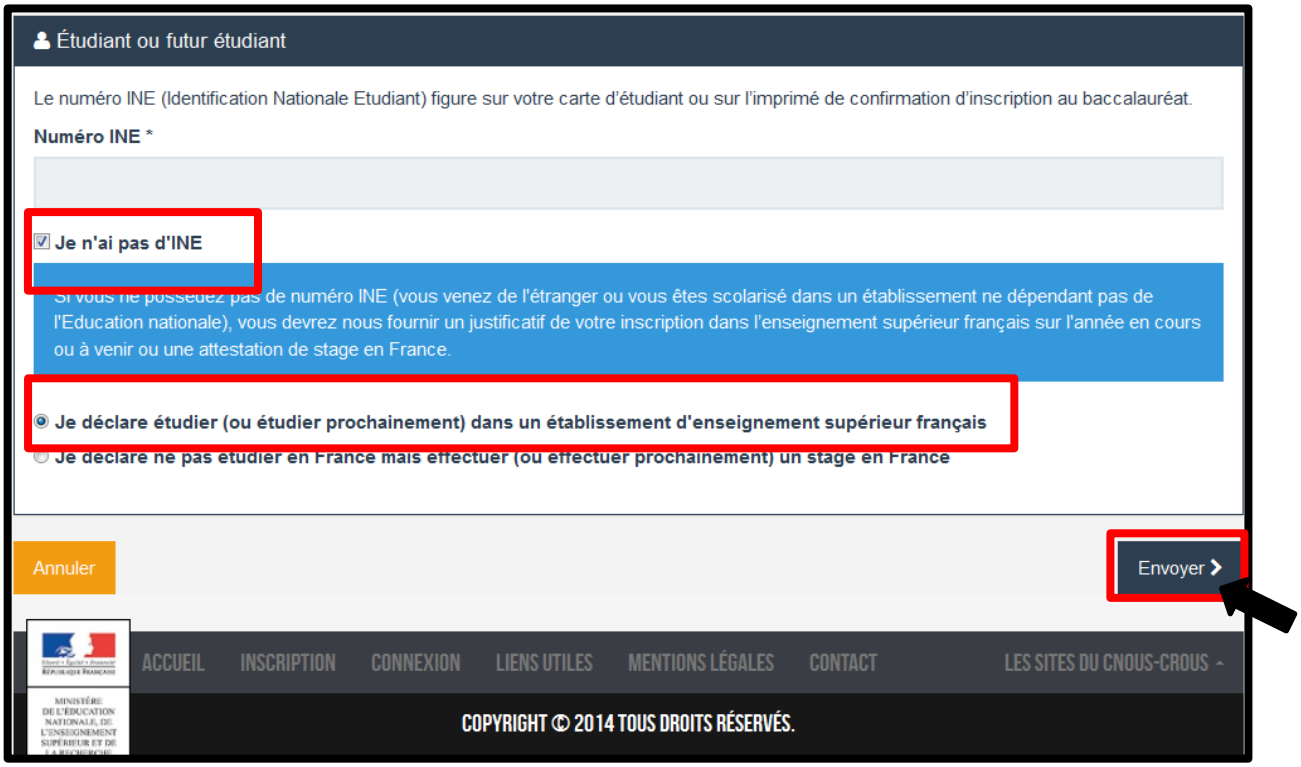

6 Sur la page suivante, il vous sera demandé d'entrer un code de vérification. Ce code vous a été envoyé sur votre adresse e-mail. Rentrez le code et continuez à remplir le formulaire en précisant votre situation familiale (si vous n'êtes pas marié(e) sélectionnez « célibataire ») et votre nationalité.

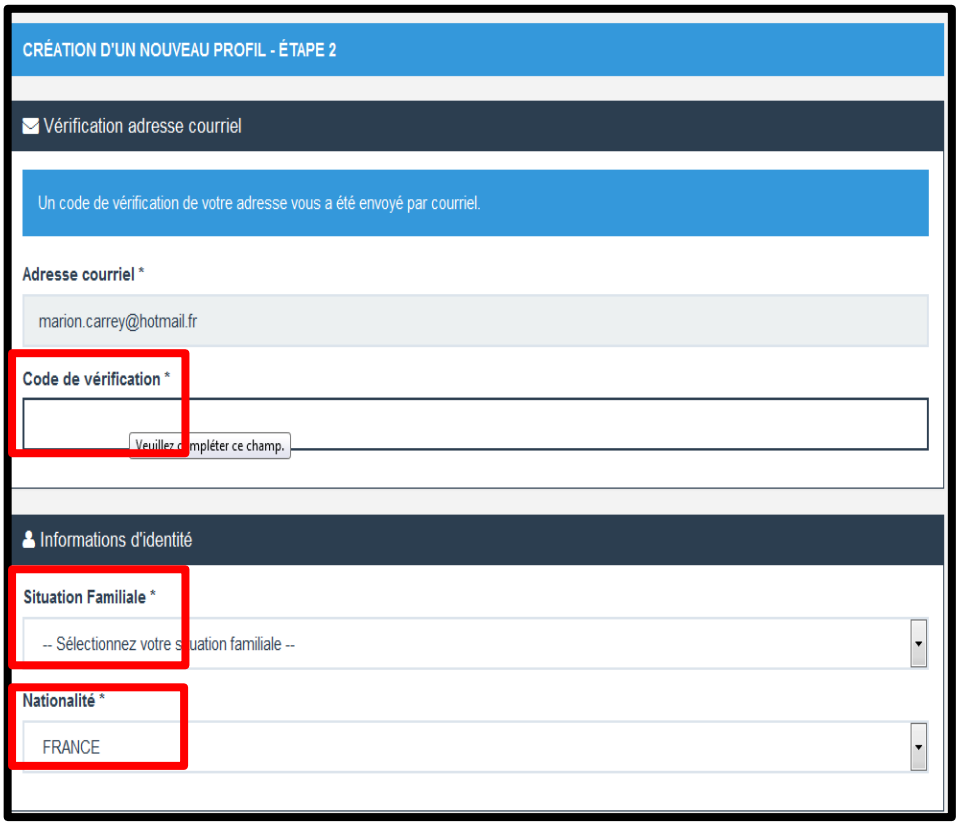

7 Remplissez les champs demandés sur Mines Nancy comme indiqué ci-dessous et joignez une copie de votre passeport (1) et de votre lettre d'admission (2).

8 Remplissez le formulaire et cliquez sur “envoyer”.

Vous pouvez donner l’identité d’un ou plusieurs membres de votre famille mais cette étape est facultative.

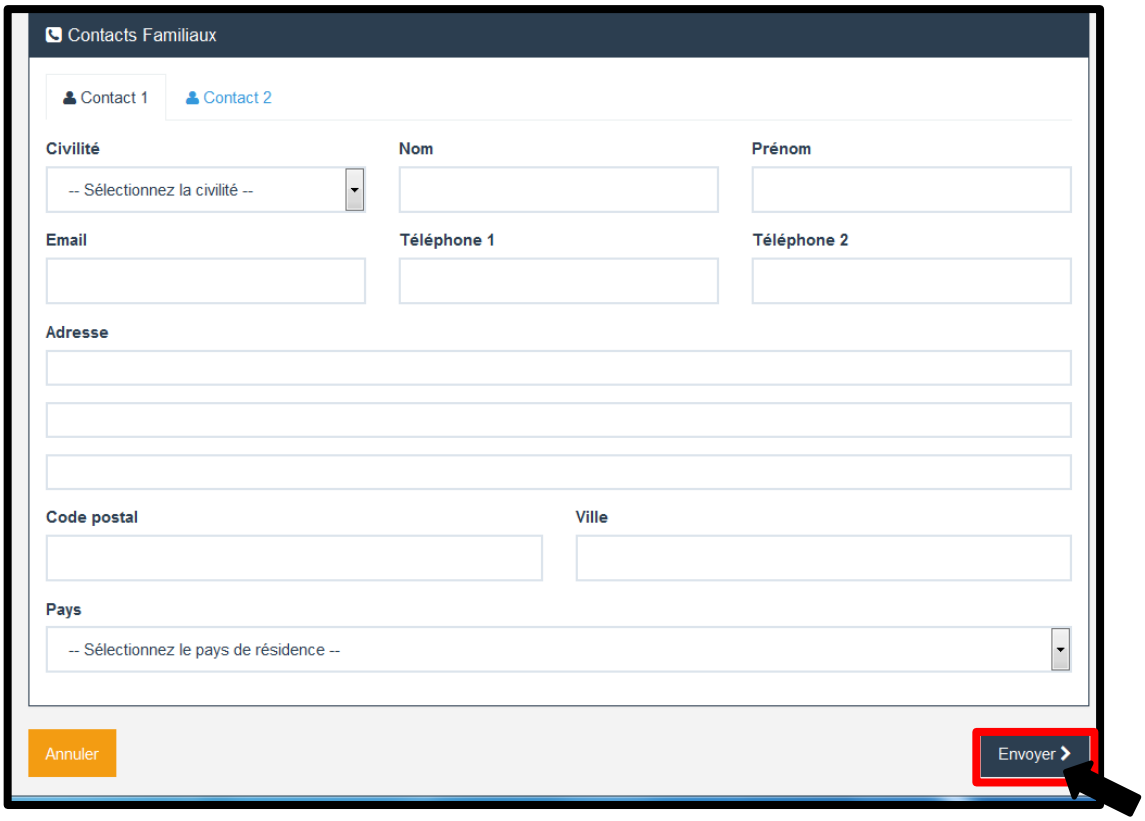

9 Votre profil est presque complet mais vous devez encore créer votre mot de passe. Un e-mail a été envoyé sur votre boîte de réception. Dans cet e-mail cliquez sur « Suivre ce lien » pour créer votre mot de passe.

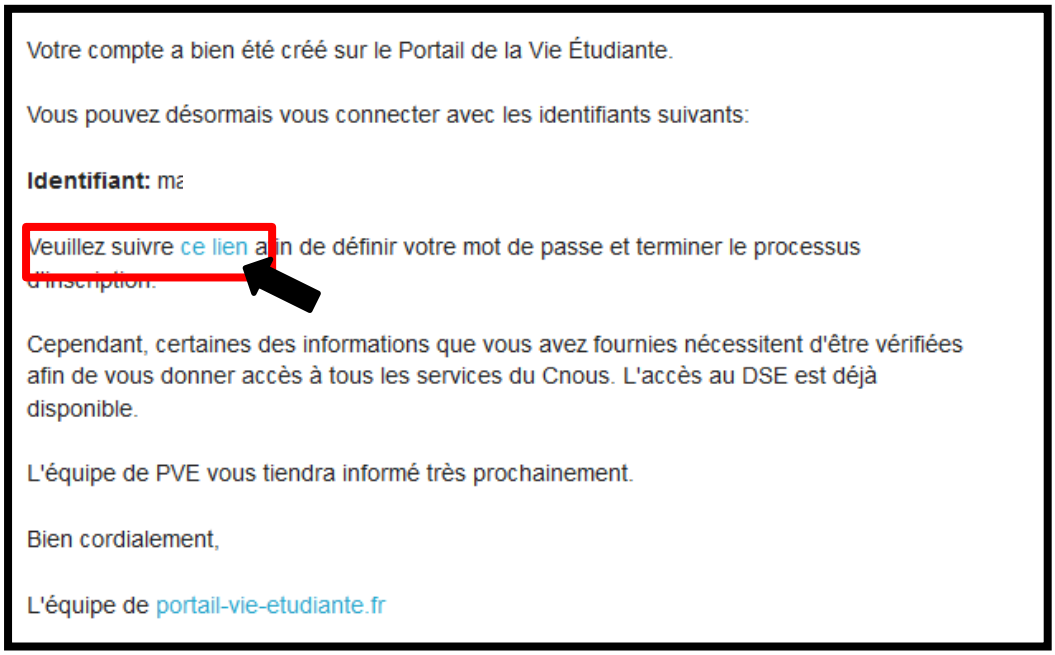
Votre compte a bien été créé sur le Portail de la Vie Étudiante.

Vous pouvez désormais vous connecter avec les identifiants suivants:

Identifiant: ma

Veuillez suivre ce lien afin de définir votre mot de passe et terminer le processus d'inscription.

Cependant, certaines des informations que vous avez fournies nécessitent d'être vérifiées afin de vous donner accès à tous les services du Cnous. L'accès au DSE est déjà disponible.

L'équipe de PVE vous tiendra informé très prochainement.

Bien cordialement,

L'équipe de portail-vie-etudiante.fr

10 Entrez votre mot de passe et cliquez sur “changer le mot de passe”.

11 Ensuite, connectez-vous via l'onglet "Connexion" et entrez votre e-mail et votre mot de passe.

12 Enfin, **cliquez sur "DEMANDE DSE" pour commencer à remplir votre demande de logement**.

Maintenant que vous avez créé votre profil, vous devez compléter votre demande de logement CROUS :

II Dossier social Étudiant - Constitution du dossier social étudiant

1 Scolarité actuelle : Sélectionnez la 3ème option “Vous êtes scolarisé à l’étranger”.

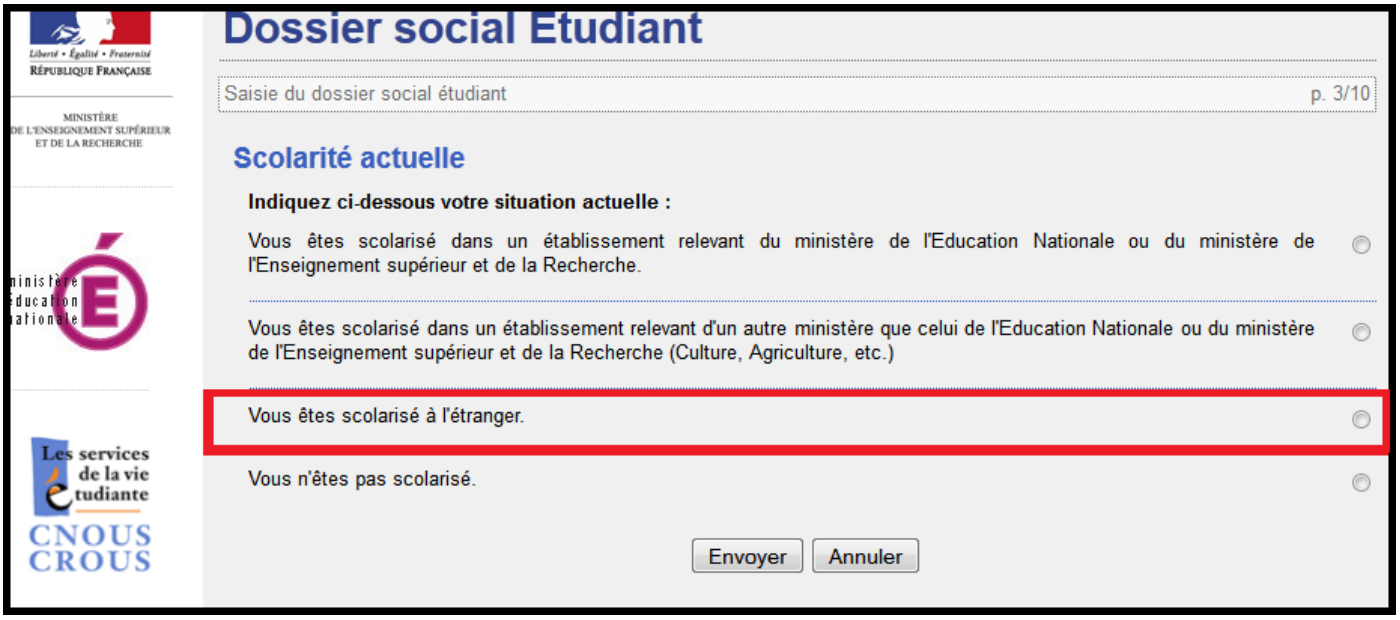

2 Nationalité : A la question “précisez votre situation” sélectionnez “Autre situation”.

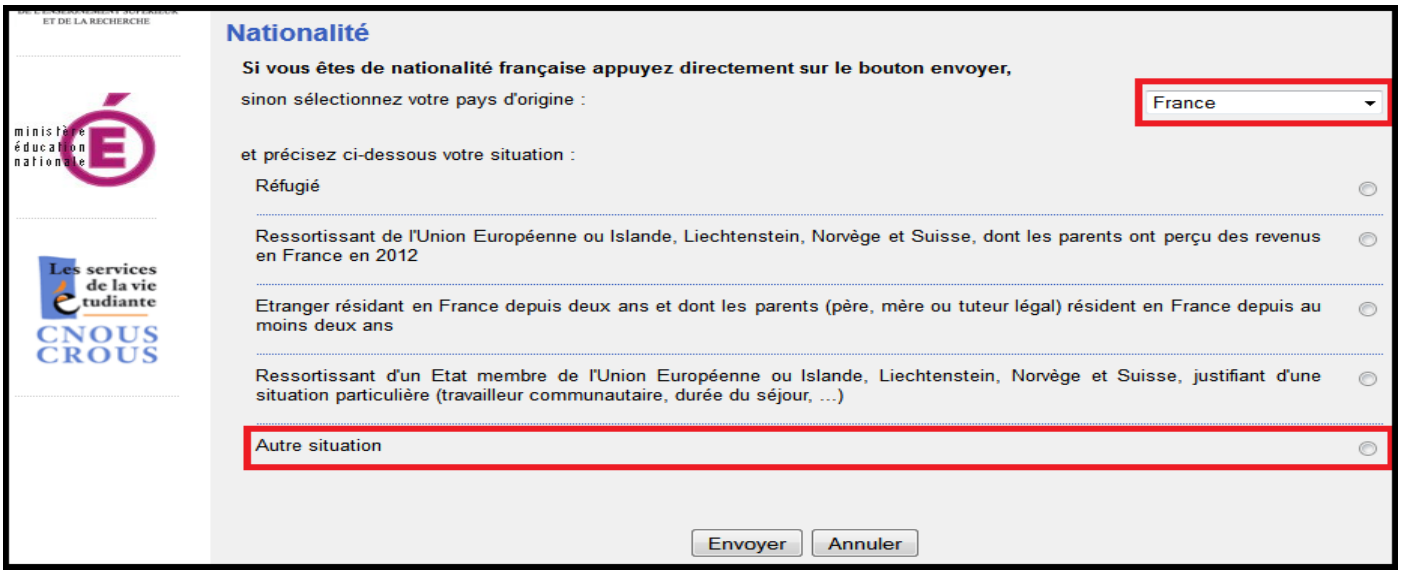

III CHOIX DE LA RESIDENCE UNIVERSITAIRE

1 Vœu n°1 : Sur la carte, sélectionnez l'académie "NANCY METZ".

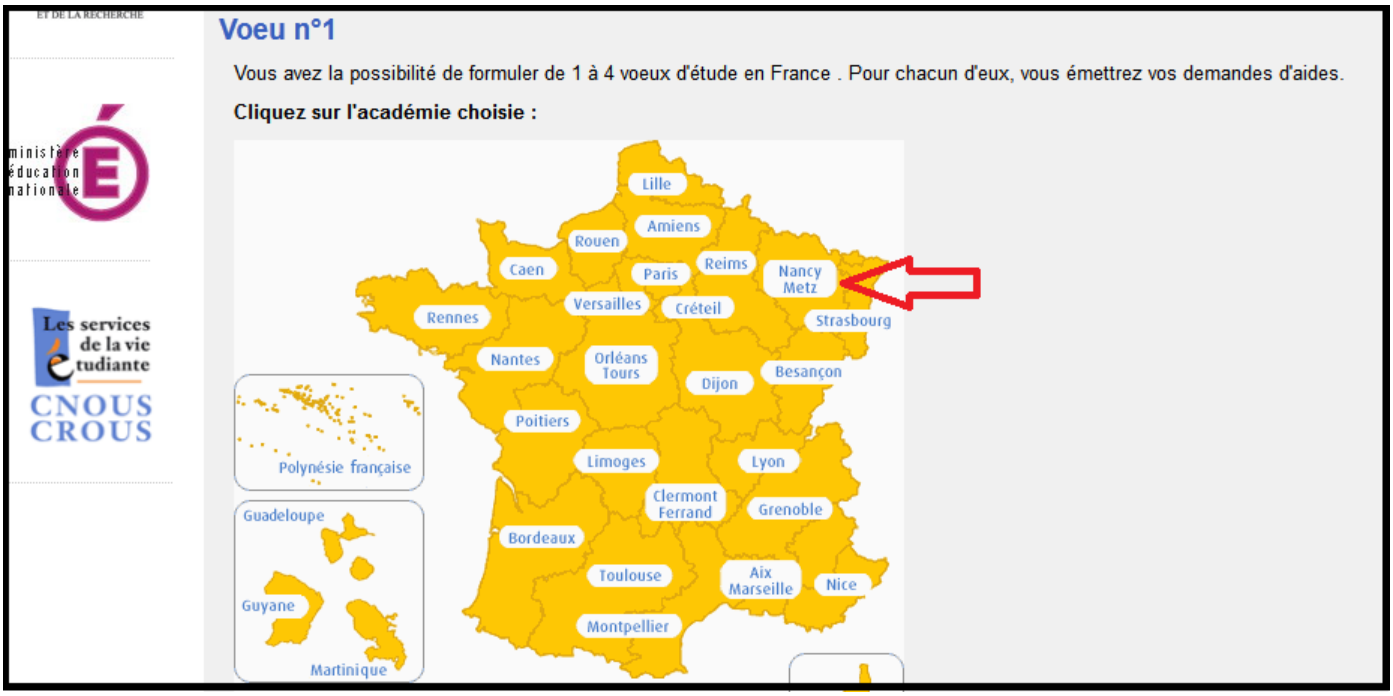

2 Cursus envisagé pour votre scolarité : Dans la section « Supérieur conduisant à un niveau master », cliquez sur « Formation d'ingénieur » et choisissez «3ème année » (BAC+3).

3 Choix de l'établissement : Cliquez sur « NANCY - ENS Mines ».

4 Sélection de votre résidence universitaire : Une fois que vous avez sélectionné une résidence dans la liste, cliquez sur le lien bleu pour valider votre premier "vœu" (souhait). Nous vous conseillons de demander plusieurs résidences. Vous pouvez faire jusqu'à 4 vœux.

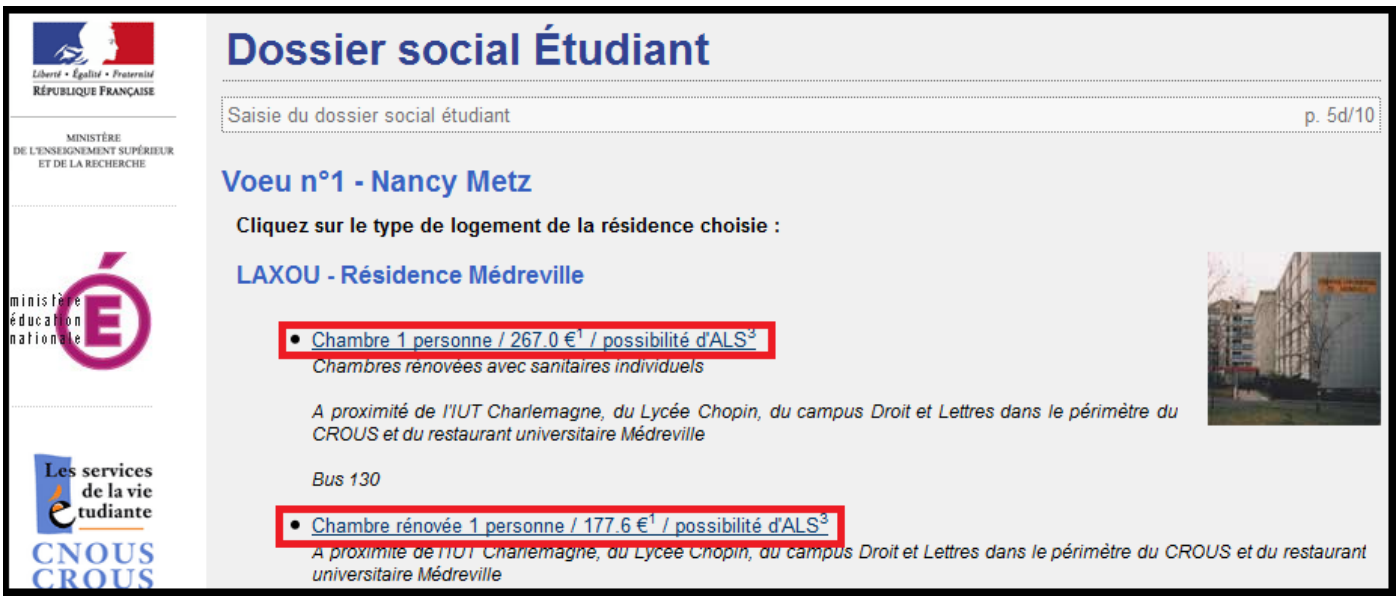

5 Récapitulatif des vœux : Cette page vous permet de modifier votre liste de vœux grâce aux onglets « modifier » ou « supprimer ». Pour valider votre sélection cliquez sur “Clôturer la liste des vœux”.

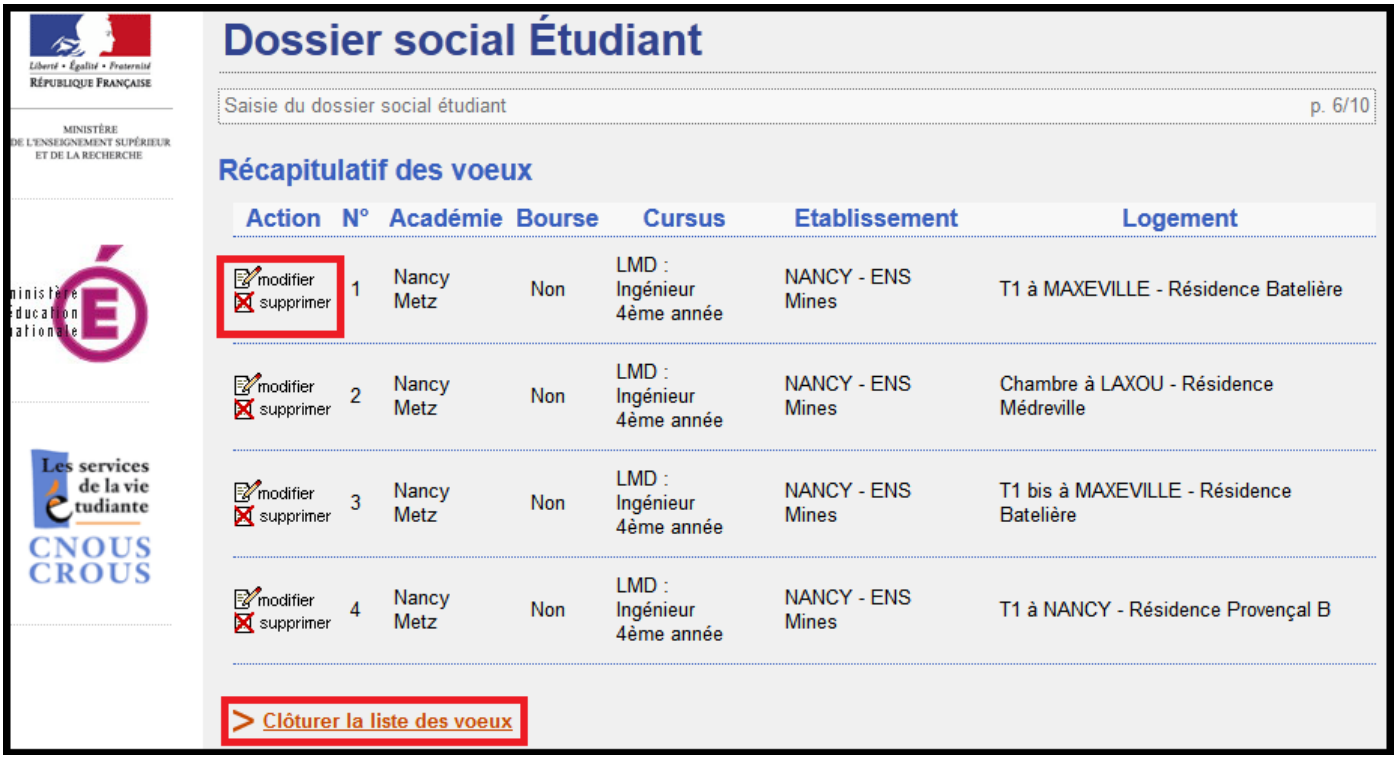

IV ETAT CIVIL

Etat civil et coordonnées : Vérifiez que vos informations personnelles sont correctes.
Si vous n’avez pas encore de compte bancaire français ne remplissez pas le champ “Coordonnées bancaires de l'étudiant” et passez à l’étape suivante.
Le formulaire papier vous sera envoyé par courrier à l’adresse renseignée.

IMPORTANT : Vous devez régler les frais de dossier d’un montant de 5€.

Si possédez une carte bleue « VISA » et que vous pouvez régler immédiatement, sélectionnez « je règle les frais de dossier par Carte Bancaire ».

Sinon vous pouvez également payer une fois arrivé en France. Dans ce cas, sélectionnez **«**je réglerai les frais de dossier par chèque ».

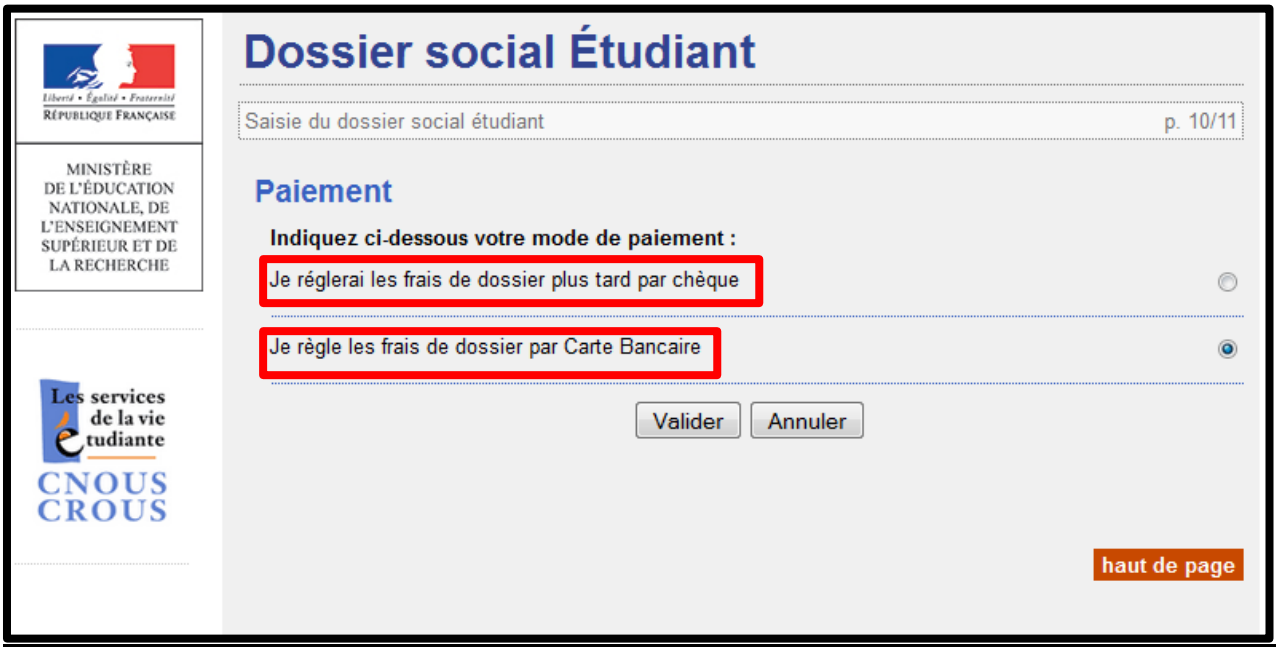

V CONFIRMATION DE VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT

Un numéro INE (numéro national étudiant) vous sera attribué.

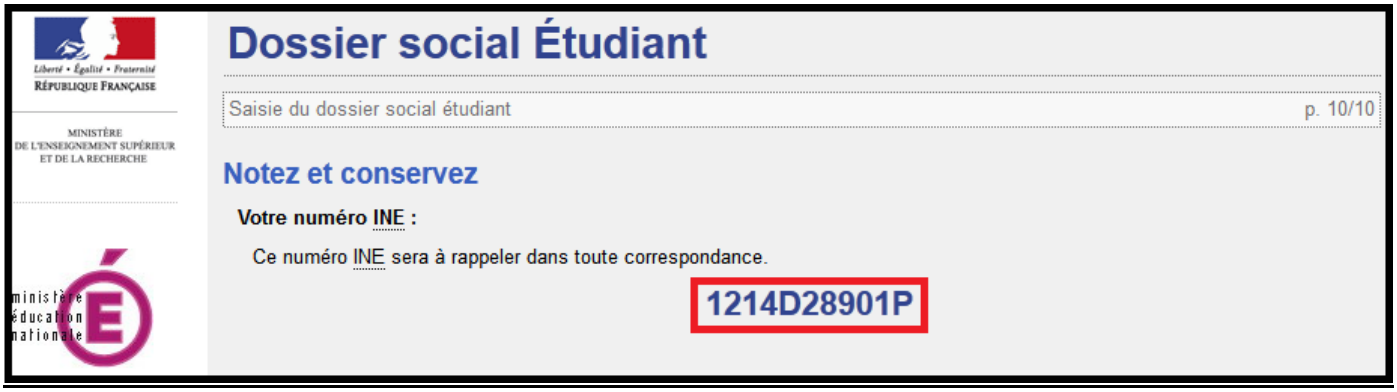

IMPORTANT : N'oubliez pas de conserver votre mot de passe et votre numéro INE. Ils vous seront utiles pour les prochaines étapes

Enfin, pour valider votre demande en ligne, cliquez sur " enregistrer ".

VII APRES LA DEMANDE EN LIGNE

Vous allez recevoir par e-mail sous 48h :

- Votre dossier social étudiant (DSE) et une notice explicative des démarches à suivre

IMPORTANT : N'oubliez pas de vérifier votre boite SPAM ! En effet, il arrive souvent que les mails envoyés par le CROUS se retrouvent dans la boite spam

Vous devez imprimer votre DSE et :

1. Vérifier et corriger si nécessaire les informations, puis dater et signer le document
2. Joindre toutes pièces justificatives demandées dans la notice explicative
3. Envoyer l'ensemble de votre dossier à l'adresse suivante :

CENTRE DE NUMERISATION DU CROUS DE LORRAINE
TSA 94017
59901 LILLE CEDEX 9

IMPORTANT: Il est dans votre intérêt de retourner ce formulaire dès que possible (un délai de 8 jours semble raisonnable). Un dossier incomplet ou en retard entraînera un retard dans le processus de votre demande.

Suite à l'envoi de votre dossier, vous allez recevoir une « notification » du CROUS.

Vous devez impérativement payer la caution pour réserver définitivement votre logement. Vous pouvez payer soit par carte bancaire sur le site internet du CROUS soit par virement bancaire (contacter la résidence universitaire par email pour demander leur RIB). Dans tous, les cas il faut impérativement écrire à la Résidence Universitaire pour confirmer votre réservation. Suite au paiement de la caution, une notification de paiement vous sera envoyée par le CROUS. Ce document fera office de justificatif de domicile pour votre demande de visa.

IMPORTANT: La résidence universitaire vous demandera un garant. L'école peut se porter garant pour vous. Pour cela merci de contacter la Direction de l'Action International (mines-nancy-dai@univ-lorraine.fr). Il vous sera demandé de fournir un justificatif de vos ressources financières pour 2016-2017 (Attestation de blocage de votre banque ou attestation de bourse) .